

TRAIT D'UNION



VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE

3919

Appel anonyme et gratuit.



FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES
DES PROFESSIONNEL-LE-S VOUS ÉCOUTENT
ET VOUS ACCOMPAGNENT.
stop-violences-femmes.gouv.fr

EDITO

Il y a cent ans !

Nous célébrons en 2018 le centenaire de l'armistice signé le 11 novembre de 1918 qui marque la fin des combats de la première guerre mondiale et la victoire des Alliés. Les cérémonies patriotiques, les témoignages et les récits, les films et les photographies sont aujourd'hui essentiels pour transmettre et partager cette période douloureuse de l'histoire de notre Pays.

Les médias ont fait échos durant quatre années particulières de commémoration, de la nécessité de ne pas oublier, de se souvenir de celles et ceux qui se sont battus et qui ont laissé leur vie pour que nous puissions conserver notre identité et notre liberté.

Je parle de la puissance des médias car je souhaite aborder ici un autre combat, fortement relayé médiatiquement. Chaque année, en France, une femme est tuée tous les trois jours sous les coups de son partenaire ou ex-partenaire. Aujourd'hui, disons STOP à ces maltraitements en France et dans le monde entier, et associons-nous, le 25 novembre prochain, à la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Je soulignerai également le courage de ces femmes, victimes de sévices, qui prennent la parole, dénoncent et donnent du courage aux autres.

Osons en parler, osons dire STOP, parce que le refus reste le pilier essentiel de ce difficile combat.

Christian GEX, maire de Baccarat



SOMMAIRE

- 02- EDITO
- 03- COUP D'OEIL
- 04- EN VILLE
- 05- D'ACTUALITÉ
 - du changement rue division Leclerc et place des arcades
 - Baccarat, décor de guerre
- 06-07 VIE DE TERRITOIRE
 - CCTLB : piscine et médiathèque
 - Lucas FERSTLER, MAF
 - Résidence Pasteur : des agents à l'écoute
 - CCTLB : réunion travaux d'isolation
 - VMA : réunion de travail
- 08-09 D'ACTUALITÉ
 - Violence aux femmes : stop
 - EDM : 2 nouveaux profs de guitares
 - Forêt : ramasser OUI, piller NON !
 - Peste porcine : la vigilance est de mise
- 10- ON SOULIGNE
 - 10 bougies soufflées
- 11- RENDEZ-VOUS
 - Exposition 1, 2,3 soleil
 - Marché de st Nicolas - Conférence
- 12- EXPRESSION - INFOS
- 13- A NOTER
- 14- HISTOIRE
 - La première guerre mondiale en 17 points
- 15 RÉCRÉATION
 - Cinéma - Lecture
- 16- A VENIR



Etat civil

NAISSANCES

08/10 Appolina VAGNIÉ DUMAY

MARIAGES

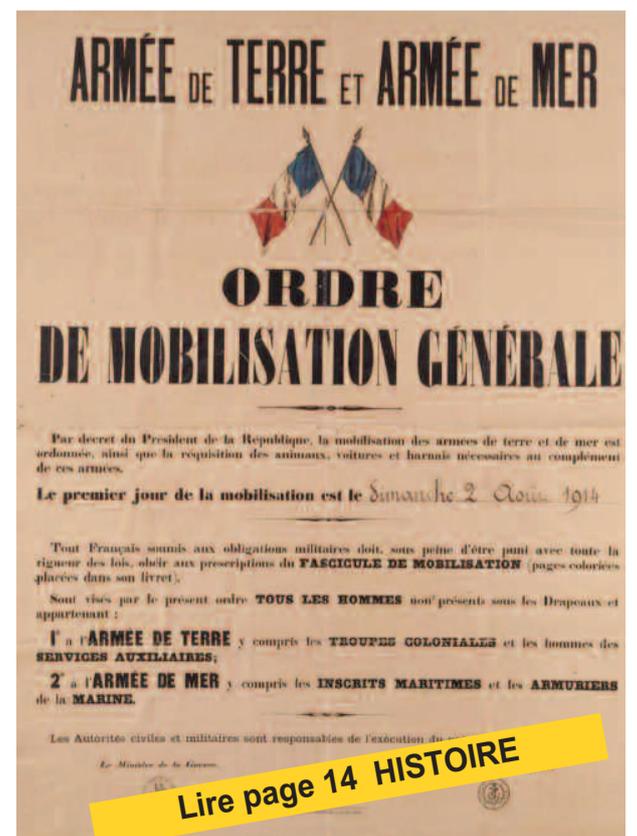
Néant

DÉCÈS

13/09 Francis BARNET
 17/09 Noëlle LEPRINCE ép. FROISSARD
 03/10 Gérard VOLOT
 06/10 André VOUAUX
 14/10 Odette DENIS ve VOLOT



Directeur de la publication	Jocelyne CAREL
Rédaction, mise en page	Jocelyne CAREL, Florence HORNY
Photos	Florence HORNY, Sébastien COUTRET
Couverture	Stop aux violences aux femmes
Imprimeur	Imprimerie LORMONT ZA Hellieule 288100 St Dié-des-Vosges 2700 exemplaires
Distributeur	Mairie de Baccarat
Dépôt légal	N°08/00002 - 11/08/08
Mairie de Baccarat	2 rue Adrien Michaut 54 120 BACCARAT T. 03.83.76.35.35 - F. 03.83.76.35.30
Trait d'Union	03.83.76.35.36





1



2



3



4



5



6

1 CENTENAIRE

Née il y a un siècle à Jeanménil, Marcelle KEYSER née IDOUX, aînée d'une famille de 7 enfants a passé sa vie professionnelle à BACCARAT. Un poste en agence d'assurance et la tenue d'un magasin de lingerie teinturerie pour aider sa famille, lui ont permis de faire connaissance avec la population bachamoise.

C'est également entourée des visites régulières de ses trois enfants qu'elle continue de rester à son domicile. Elle s'occupe toujours à cuisiner et faire des pâtisseries pour elle-même et ses invités.

Les après-midis, elle aime jouer aux cartes avec sa fille Anne-Marie. Abonnée depuis 50 ans, la lecture de son journal lui permet de se tenir au courant de l'actualité. Nous lui souhaitons une bonne santé et prenons rendez-vous pour un prochain anniversaire.

Yvette COUDRAY

2 ECOLE MAT DU CENTRE

Dans le cadre d'un projet mené par l'école maternelle du centre, Déborah LALLEMAND, infirmière au collège de Baccarat, Bénaménil et du secteur, est intervenue sur les thèmes du petit déjeuner équilibré et le lavage des mains. Les parents étaient conviés à cette séance d'information ludique et pédagogique.

Concernant le petit déjeuner, varier les aliments reste le principal conseil en prenant soin de sélectionner un produit dans chaque catégorie des laitiers, des fruits et légumes et des céréales. Quant au lavage des mains, il s'agissait d'insister sur le frottement mécanique des mains qui doit durer plusieurs secondes avant de rincer.

3 ECOLE DES CHAMPIONS

Le 23 septembre à Tomblaine s'est déroulée la grande finale de l'Ecole des Champions. A la suite des épreuves de Baccarat du 17 novembre dernier, nos petits champions bachamois ont rejoint les 200 finalistes de 10 villes différentes, pour participer à 16 ateliers sportifs et éducatifs. C'est Zoé et Théo qui ont remporté le titre de P'tits Champions 2018, ils pourront ainsi continuer à aider l'Ecole des Champions et transmettre

4 5 CROQUEURS DE POMMES

Dans le cadre de la semaine du goût, l'école maternelle d'Humbépaire a invité l'association des croqueurs de pommes à montrer aux enfants comment effectuer du jus de pommes et de poires.

Guy DABONOT et Bernard BALLEST ont donc installé dans la cour un broyeur et un pressoir dont les enfants ont testé l'utilisation pour effectuer en direct un excellent jus notamment celui des poires de l'école. 100% naturel, 2 kg de fruits ont produit 1 litre de boisson. Les enfants ont adoré l'expérience !

6 FÊTE FORAINE

Après de magnifiques moments de distractions sous une semaine exceptionnellement ensoleillée de bout en bout, le champ de foire s'est peu à peu vidé de ses manèges annonçant cette fois bel et bien, la saison automnale.



1



2



3

TRAVAUX



4



5



6

1 RÉSEAU D'EAU

Une réunion d'information sur la distribution d'eau potable s'est tenue lundi 24 septembre en mairie de Baccarat. L'objet était de répondre aux questions liées à la présence d'eau colorée chez certains habitants. La commune a décidé du changement de la canalisation d'eau potable rue des Gadines en 2019 pour répondre à cette problématique.

Des solutions temporaires ont été apportées aux habitants concernés.

2 DÉMÉNAGEMENT

Pendant les travaux de construction de la nouvelle médiathèque financée par la CCTLB, la bibliothèque quitte le mille club pour emménager dans une salle paroissiale, située rue Abbé Munier dans la cour de cinéma. Les services techniques ont prêté main forte aux bénévoles de l'association.

3 ENTRETIEN DES STADES

La commune met à disposition des associations et scolaires de nombreux équipements sportifs qui nécessitent un entretien régulier par les services municipaux,

à l'image du stade Georges HUMBERT dont le sol a été assoupli pour un meilleur confort sportif.

4 PLACE DES ARCADES

Suite aux nouvelles dispositions du plan de stationnement place des Arcades et rue division Leclerc, l'entreprise Aximum a effectué les travaux de traçage au sol. Lire ci-contre page 5.

5 ECLAIRAGE PUBLIC

Le programme de rénovation de l'éclairage public se poursuit au fil des rues. Les électriciens municipaux et les agents des entreprises INEO et SPIE sont à pied d'oeuvre pour remplir les objectifs en temps voulu soit 967 points lumineux passés en luminaires LED d'ici la fin de l'année.

6 ECOLES

Dans le cadre du programme de travaux de sécurisation des écoles, l'entreprise VOURIOT termine les nouvelles fenêtres de l'école maternelle du centre. Elles seront mises en place pendant les congés d'automne.



7

7 EXERCICE INCENDIE

Dans le cadre des exercices obligatoires trois fois par an, l'école maternelle Humbépaire s'est entraînée à l'évacuation des élèves par les issues de secours. Au point de rassemblement, la directrice effectue le comptage des effectifs.

Si nécessaire, un débriefing et des conseils sont apportés par Jonathan FONTAINE, chargé de la sécurité dans les bâtiments communaux.

Du changement rue division Leclerc et place des Arcades

Un nouveau plan de stationnement prendra effet à partir du lundi 5 novembre.

Les changements qu'il entraîne, ont été, comme tous les autres, décidés avec les riverains et les commerçants qui ont participé aux réunions publiques ou qui nous ont sollicités pour telle ou telle question particulière. La mise en place a pris du temps parce que la rue division Leclerc est une voie dépendant du département, lequel devait valider nos propositions et nous donner son autorisation.

Comme à chaque fois, le but est d'assurer la sécurité des usagers, tant piétons que conducteurs ou riverains :

- **Sécurité des piétons :**

- o en leur assurant un passage sur trottoir d'au moins 1,4 mètre de large, largeur nécessaire tant pour les poussettes que pour les personnes à mobilité réduite,
- o en libérant les abords des passages piétons du stationnement, 5 mètres en amont et en aval. Lorsque cette opération génère trop de suppression de places de stationnement, nous déplaçons alors le passage piéton en le positionnant plus stratégiquement par rapport aux entrées et sorties de garages par exemple.

- **Sécurité des riverains :**

- o en libérant leur entrée de propriété, 2 mètres en amont et en aval, pour qu'ils puissent y accéder et en sortir de manière satisfaisante

- **Sécurité des véhicules**

- o en libérant les accès aux rues latérales, 2 mètres en amont et en aval

LES NOUVEAUTÉS SONT LES SUIVANTES :

> RUE DIVISION LECLERC

- La zone bleue est supprimée dans la rue division Leclerc. Elle est transférée sur la place des Arcades dont les places ne seront donc plus payantes. La durée de stationnement sera de 1h30, comme dans la rue des Cristalleries.

- Une place de livraison est créée devant chez Christy mercerie et une autre devant l'entreprise Manulor, ce qui évitera le stationnement sur la route, de véhicules de 19 tonnes ou plus.

- L'emprise du stationnement est modifiée entre les n°43 et n°61 de la rue, de sorte à positionner des places en épis. Le « haricot blanc » central a été réduit pour élargir et déplacer la voie de circulation de manière à assurer la sécurité des véhicules stationnés. Douze places ont été ainsi créées.

> PLACE DES ARCADES

Pour gérer différents problèmes récurrents, particulièrement la question de la sortie des véhicules de la place vers l'avenue Rouvillois :

- o Les voitures arrivant des rues des cristalleries, Retournard ou division Leclerc ne pourront accéder sur la place que par la rue de la Serre et non plus par l'avenue Rouvillois. Par contre, les véhicules descendant de la gare pourront toujours entrer sur la place de ce côté.

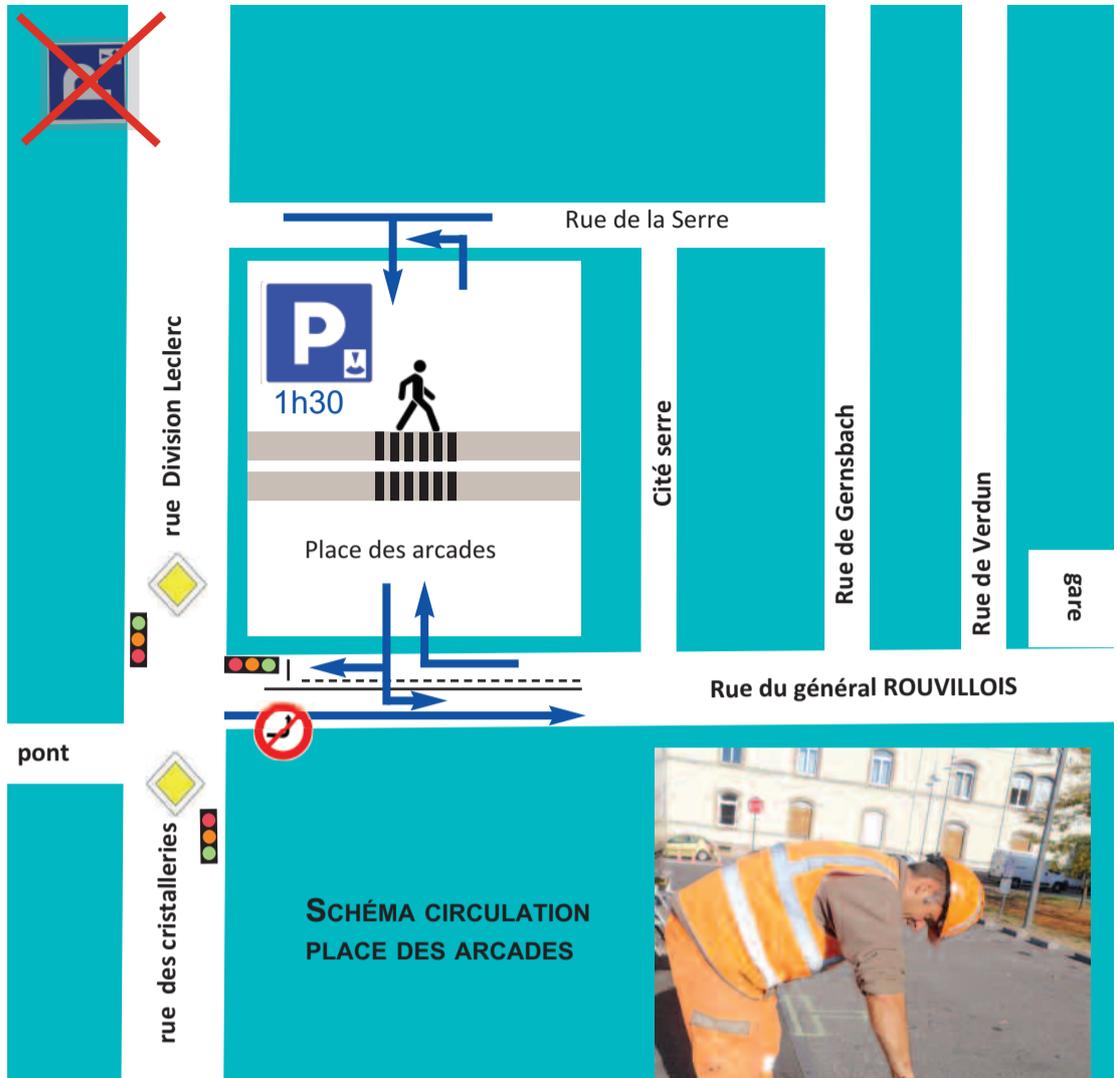
- o Sur la place :

- Deux passages piéton seront matérialisés dans chacun des couloirs, au milieu de la place,

- Deux stops seront retracés, côté Rouvillois et côté Serre, avec une matérialisation au sol permettant aux véhicules de rester dans leur couloir.

- o Dans l'avenue Rouvillois : la bande blanche d'attente au feu sera redescendue jusqu'au droit du feu rouge. Ainsi les véhicules sortant de la place ne pourront plus, comme actuellement, s'engager dans l'avenue Rouvillois en passant devant les voitures arrêtées au feu.

Dorénavant, lorsque les feux seront clignotants, les véhicules en provenance de l'avenue Rouvillois devront céder la priorité aux véhicules circulant dans la rue division Leclerc, ainsi qu'à ceux en provenance de la rue des cristalleries et du pont.



Comme dans les rues ayant bénéficié de plans similaires, la police municipale s'assurera du respect de ce nouveau stationnement.

A partir du 5 novembre, la verbalisation remplacera les avertissements.

Les véhicules ne peuvent stationner ou s'arrêter que sur un emplacement matérialisé au sol correspondant à sa catégorie. Ainsi les places PMR et les places réservées aux livraisons devront être respectées, tout comme la durée de la zone bleue. Cela signifie également, conformément au code de la route, que les véhicules ne peuvent plus stationner contre leur immeuble ou leur façade, ni devant leur garage. Bien entendu, il y aura tolérance, sur un temps très bref, pour la charge ou la décharge ou pour tel ou tel cas particulier, dès lors qu'il n'y a pas d'exagération.

Là encore, le but est de permettre à tous de coexister et de vivre ensemble. Cela signifie, comme les cas précédents, que l'opération ne peut être une réussite que grâce à chacun de nous. Les règles posées ici peuvent apparaître contraignantes à tel ou tel qui va peut-être se voir bousculé dans ses habitudes, mais n'oublions pas qu'il s'agit de respecter des règles pour aboutir au respect de tous.

Sabine TIHA



Traçage de la zone bleue

- Littérature -

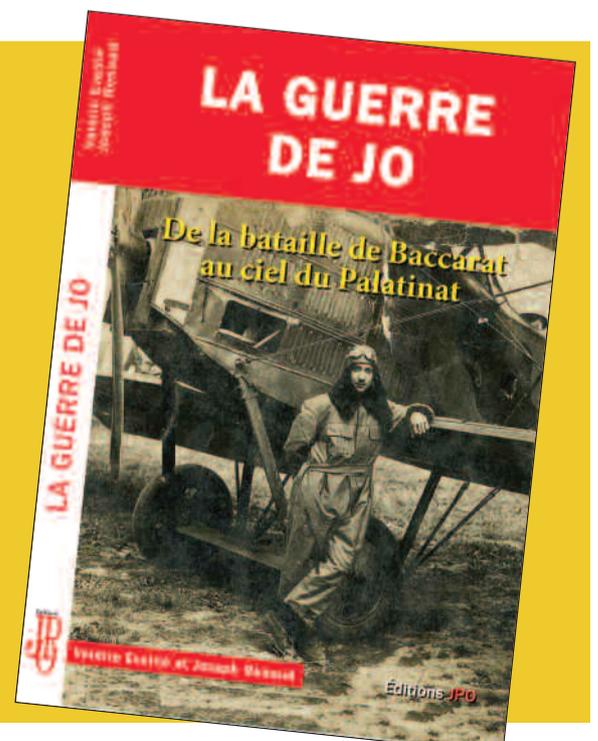
Baccarat, décor de guerre

Il est des petites histoires qui participent à l'écriture de la grande Histoire. C'est ainsi que Valérie EVEILLÉ en couchant sur le papier ses souvenirs familiaux, contribue à retracer la vie au quotidien lors de la guerre 14-18.

Le héros de son histoire, c'est Joseph RENAUD, son grand-père, né à Baccarat en 1900 au moulin de Deneuvre, habitant de la cour des Cristalleries, puis cité Serre à partir de 1913. En août 1914, il a vu les mitrailleuses allemandes s'installer sur les terrasses du parc du château pour couvrir le pont sur lequel le 86e RI tentait de passer. Toute la famille était alors réfugiée à la cave en attendant son sort... A travers la jeunesse de Joseph, le livre plonge le lecteur notamment dans les couloirs de la cristallerie où Joseph effectue son apprentissage aux côtés de son père Victor, maître verrier. Très vite, la grande guerre volera la vedette à Joseph, malmenant toutes les familles qui devront s'adapter face à l'inhumain.

Sortie le 12 septembre aux Éditions JPO, le livre "LA GUERRE DE JO, de la bataille de Baccarat au ciel du Palatinat" de Valérie EVEILLE est diffusé dans les circuits de libraires en France, en Belgique et au Canada. <http://www.editions-jpo.com/fr/home/179-la-guerre-de-jo-9782373010855.html>

Un ouvrage qui contribue tant à la mémoire locale que nationale, avec la contribution de Sébastien BONHOMME pour les illustrations.



- CCTLB -

Piscine et médiathèque

Laurent DE GOUVION SAINT CYR, président de la communauté de communes de Lunéville à Baccarat (CCTLB) est venu expliquer les raisons du retard d'exécution des travaux de la piscine Jean-Marie FEVE, à l'occasion d'une réunion publique le 27 septembre à laquelle étaient conviés tous les bachamois.



Le président a confirmé d'emblée que la piscine de Baccarat serait bien réhabilitée, rappelant que sa vocation pédagogique pour les écoles était indéniable.

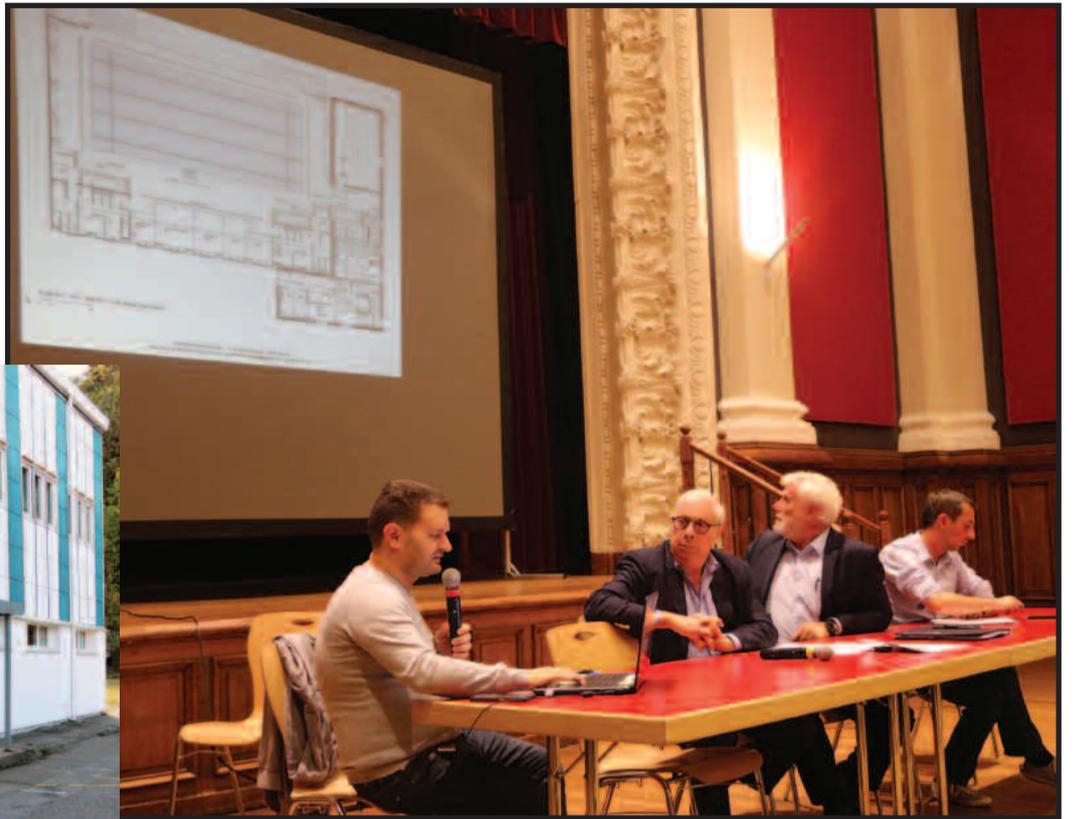
Mais ce sera plus long car bien plus cher que prévu !

Une présence d'amiante, sous-estimée par les premières études, impacte le coût des travaux et le calendrier d'exécution. Seul le bassin n'en contient pas et, bonne nouvelle est en parfait état.

Les conclusions implacables du diagnostic amiante obligent la CCTLB à prévoir des conditions de réhabilitation particulières coûteuses comme la réalisation d'une coque extérieure étanche et une isolation complète du bassin. Il faudra au moins 30 semaines pour effectuer le désamiantage complet et obligatoire.

COMPLICATIONS TECHNIQUES MAIS SURTOUT FINANCIÈRES

Les estimations initiales de la réhabilitation de la piscine de 900 000 € (dont 200 000€ pour le désamiantage) passent à un coût de 4,2 millions d'euros (dont 1,25 million d'euros pour le désamiantage et 800 000€ de travaux supplémentaires). La communauté de communes ne peut assumer financièrement sur un seul exercice budgétaire une telle somme, c'est pourquoi le calendrier a été revu.



Le chantier débutera en 2019 pour s'achever pour la rentrée scolaire de septembre 2021. Bien sûr, des subventions sont sollicitées auprès des partenaires institutionnels que sont l'Etat, la Région et le Département. Certes convaincus de l'intérêt territorial majeur de l'équipement, cette aide ne pourra néanmoins pas s'élever au-delà des 30 %. La solidarité intercommunale doit donc s'appliquer.

En attendant, les élèves bachamois pourront disposer de l'équipement Aqualun à Lunéville et la CCTLB propose pour les 2 rentrées prochaines de financer les bus scolaires pour les y conduire.

ET À PROPOS DE LA MÉDIATHÈQUE ?

La réunion publique fut également l'occasion pour le président d'évoquer la construction de la médiathèque, autre projet porté par la CCTLB sur notre commune.

Les travaux de démolition du mille clubs et de son désamiantage vont commencer et devraient se terminer pour la fin de l'année. 12 mois de travaux seront nécessaires pour la construction de la nouvelle médiathèque et arrivera donc à point nommé, comme cadeau de Noël 2019. 60% de subventions sont obtenus pour sa réalisation. En attendant le nouveau bâtiment, la bibliothèque est accueillie dans une salle paroissiale située dans la cour du cinéma rue Abbé MUNIER.



Lucas FERSTLER, MAF

C'est sous les lustres de cristal de l'Hôtel de ville que s'est déroulée la remise de diplômes et médailles à 33 jeunes, sacrés chacun dans son métier, Meilleur Apprenti de France. Le bachamois Lucas FERSTLER, 21 ans s'est vu attribuer la plus haute récompense.

Elle brille désormais autour de son cou, c'est la médaille d'or des MAF dans la catégorie des tailleurs sur cristaux ! Le signe d'un parcours professionnel bien engagé.

Après avoir touché du doigt le verre lors de ses études en BEP miroiterie à Raon l'Etape, il s'est dirigé vers le cristal dans le cadre d'un CAP tailleur à Vannes le Châtel, effectué en alternance.

Depuis septembre 2016, c'est donc au cœur de la manufacture Baccarat qu'il se forme également à la pratique de son métier, encadré par deux MOF Julien FREBAULT et Denis SERRIERE.

Jeune homme discret, mais non moins exigeant, il s'est engagé d'emblée dans le concours de MAF en visant la plus haute marche. Envie d'apprendre et de tester son niveau, c'est donc pleinement qu'il s'est investi à relever le challenge posé par le concours, exigeant la parfaite réalisation d'une pièce totalement imposée, des côtes au motif, au choix de la matière. Pendant deux semaines intensives, il a donc réalisé cette pièce collée en thermoformage (opération permettant de courber une forme) sur un socle rond avec un sablage en forme d'éolienne. Ce sera l'étape du polissage pour laquelle il éprouvera le plus de difficultés.

Embauché à la cristallerie dès juin 2018, ce titre de MAF montre une nouvelle fois qu'il est le symbole de l'engagement ; véritable passeport pour l'emploi, la voie professionnelle est bien un chemin d'excellence et d'avenir. Comme Naomie POIROT, MAF bachamoise dans la catégorie fleuriste, Lucas FERSTLER sera reçu prochainement au Sénat. Bravo à ces jeunes qui méritent d'arborer avec fierté cette reconnaissance offerte par leurs pairs.



- Résidence pasteur -

Des agents à l'écoute

La résidence Pasteur est gérée par le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** de la ville. Elle propose à la location des appartements à destination des plus de 60 ans autonomes.

Le CCAS propose des animations tout au long de l'année : après-midis musicaux, ateliers pâtisserie, scrabble, lecture, barbecue, galette des rois, gym douce et prévention contre les chutes ...

Didier et Rachel NOEL sont les gardiens de la résidence et logent sur place. Ils assurent au quotidien un service à la personne :

- intervention suite à appel des résidents en cas de difficultés,
- service des repas à table, à midi dans la salle à manger pour les personnes qui le désirent,
- entretien des locaux,

- échanges, conseils et présence sécurisante 24h sur 24.

Martine WALKER assure les mêmes missions que les gardiens sur les week-ends avec sourire et bonne humeur.

C'est un poste qui demande une grande disponibilité, de la réactivité, de la bienveillance, de la vigilance, de la patience, de l'empathie et de grandes qualités relationnelles.

L'écoute apporte un confort de vie aux résidents.

Des encouragements et de la reconnaissance pour tous les agents qui contribuent au bien-être des résidents de Pasteur.

Jocelyne CAREL, adjointe



Didier NOEL et Martine WALKER (Rachel NOEL, absente sur la photo)

- CCTLB -

Travaux d'isolation : informez-vous !

Afin de présenter le dispositif d'accompagnement à destination des habitants qui souhaitent rénover leur logement en matière d'isolation thermique, la communauté de communes CCTLB vous convie à une réunion publique le 20 novembre à 20h

Vous seront présentés lors de cette réunion :

- **la plateforme locale de la rénovation énergétique**

Dans le but de réduire les consommations d'énergie et de lutter contre la précarité énergétique des ménages de notre territoire, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois et la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat ont créé une Plateforme Locale de la Rénovation Énergétique. Ils ont ainsi développé outils et offre de services gratuits à destination des particuliers qui souhaitent s'engager dans une rénovation thermique de leur logement.

- **les services et outils mis à disposition**

La thermographie aérienne :

Elle recouvre l'ensemble du territoire de la communauté de communes et permet de cibler les principales parois déperditives des logements ciblés.

- **l'accompagnement possible** complet en 5 étapes, reposant sur :

- Un appui technique : aide à la compréhension des devis d'entreprise, vérification des travaux projetés et préconisation au travers d'un outil spécifique transmis au particulier : le PASS ECO ENERGIE
- Un appui administratif : rappelant les démarches préalables éventuelles (déclaration préalable de travaux, permis de construire etc.)

- Un appui financier : mobilisation d'aides existantes (Crédit d'impôt, Agence Nationale de l'Habitat, Certificats d'Economies d'énergie) et une aide complémentaire de la plate-forme locale de rénovation énergétique pour faciliter les rénovations « Bâtiment Basse Consommation »

Plus d'infos : site internet de la CCTLB

http://www.delunevilleabaccarat.fr/tepcv_4_8_plateforme_de_la_renovation_energetique.html

■ **REUNION PUBLIQUE**

mardi 20 novembre 2018 - Espace loisirs - 20h



- Ville et Métiers d'Art -

Réunion de travail

Visite de Philippe HUPPÉ à Baccarat pour un après-midi riche d'échanges.

Dans le cadre de la mission visant à préserver et à valoriser les métiers d'art et du patrimoine vivant, que le premier ministre lui a confiée, le député de l'Hérault, Philippe HUPPÉ s'est rendu à Baccarat pour rencontrer son maire Christian GEX qui porte une politique ambitieuse en la matière.

Philippe HUPPÉ, également président de l'association Ville et Métiers d'Art dont la commune de Baccarat est membre, s'est entretenu aussi avec le président de la communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat Laurent DE GOUVION SAINT CYR très impliqué dans les métiers d'art au travers du Pôle bijou.

Les métiers d'art et du patrimoine vivant représentent partout dans le monde un certain art de vivre à la française et sont au cœur de nos territoires, portant leur excellence, leur savoir-faire et leur identité. C'est pour cette raison que le député Philippe HUPPÉ, s'est rendu à Baccarat ...

Participant au Conseil d'Orientation du plan *Action Cœur de Ville*, porté par Jacques MÉZARD, le ministre de la Cohésion des Territoires, Philippe HUPPÉ est actuellement très engagé pour soutenir le développement



des métiers d'art, comme vecteur de redynamisation des centres-villes et des centres-bourgs. Les réflexions menées par la ville de Baccarat et la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, pourraient participer au travail initié. Les métiers d'art et du patrimoine vivant sont une chance pour nos communes, les préserver et les développer permettra sans aucun doute de participer à la mise en valeur des savoir-faire de tous nos territoires !

Ramasser oui, piller non !

L'automne est souvent associé à la cueillette des champignons, certaines espèces bien connues poussant en abondance. Hélas, des abus sont constatés ! Ce qui doit rester une activité nature et respectueuse tourne parfois au pillage !

Tout d'abord rappelons que la cueillette est soumise à réglementation et est soumise à l'autorisation du propriétaire privé ou public, que la propriété soit close ou non.

Dans les bois et forêts relevant du régime forestier, le ramassage est toléré pour une consommation familiale, c'est-à-dire qu'il ne doit pas excéder 5 litres (jusqu'à 5 kilos). Au-delà, c'est une infraction qui peut être sanctionnée par une peine d'amende à partir de 750€. Certaines espèces peuvent être protégées et donc interdites au ramassage.

L'idée est bien de cueillir et non de piller ! La forêt est un écosystème sensible, qu'il nous faut protéger si l'on veut pouvoir continuer de bénéficier de ses bienfaits. Rappelons donc à notre mémoire, les principes de bonne conduite ... valables tant pour les champignons que pour tous les produits issus la forêt : châtaignes, bois mort, mousses (certaines étant protégées), myrtilles en saison ...

LES 13 COMMANDEMENTS DU BON CUEILLEUR DE CHAMPIGNONS

- Il ramasse ce dont il a besoin pour sa consommation familiale.
- Il respecte les panneaux.
- Il demande l'autorisation au propriétaire.
- Il évite de piétiner les sous-bois car cela tue les champignons en éliminant le mycélium.
- Il se garde de pénétrer dans les semis et plantations.
- Il cueille le champignon avec précaution en coupant le pied avec un couteau, au-dessus du sol.
- Il ne détruit pas les champignons inconnus, non consommables ou dangereux. Les champignons et les arbres constituent ensemble l'écosystème de la forêt. Si vous ne connaissez pas l'espèce, laissez-la sur pied !
- Il gare son véhicule à l'entrée de la forêt et respecte les routes fermées.
- Il respecte les lieux, les animaux, les clôtures et la flore.



- Il ne laisse aucun détritrus en forêt. Il ne fait pas de feu.
- Il fait attention à ce que les champignons puissent se renouveler ; ne ramasse pas les petits sujets.
- Il porte les champignons ramassés dans un panier, sans les mélanger. Evitez les sacs en plastique qui feraient fermenter vos champignons et les rendraient toxiques !
- Il se renseigne sur les champignons comestibles et vérifie auprès d'un pharmacien s'il a le moindre doute !

A noter : il est important de ne pas garder trop longtemps vos champignons qui pourraient devenir toxiques en vieillissant. Dégustez-les dans les 48 heures qui suivent la récolte, ou conservez-les au congélateur, séchés ou en conserve.

**Au moindre signe d'intoxication :
nausées, vomissements, tremblements,
appelez le centre antipoison le plus proche
(Nancy = 03 83 22 50 50)
ou faites le 15.**

- Prévention -

Peste porcine : la vigilance est de mise

La présence de peste porcine en Belgique est avérée. Afin d'éviter l'introduction du virus en France, des mesures de surveillance et de prévention sont prises par les autorités. Des consignes sont données en cas de découverte de cadavres de sanglier.

Qu'est-ce que la peste porcine africaine ?

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie animale qui touche les porcs, mais aussi les sangliers, les phacochères, les potamochères et les tiques, qui en sont le vecteur probable.

Est-elle dangereuse pour l'homme ?

Le virus ne menace pas la santé humaine, mais étant hautement mortel pour les cochons et des espèces-gibier, il menace les élevages de porcs français et peut être source d'importants dégâts socio-économiques. C'est donc une maladie à enjeu vétérinaire et à déclaration obligatoire. Une seule détection faite dans un pays peut justifier des interdictions d'exporter vers d'autres pays.

Deux arrêtés ministériels en date du 8 octobre ont renforcé les mesures de surveillance ou de prévention de la peste porcine africaine (PPA) dans les zones d'observation réparties sur quatre départements, et les zones d'observation renforcée soit 134 communes dans trois départements.

Afin de prévenir tout déplacement de sanglier et tout risque de transmission indirecte de la peste porcine, le préfet de Meurthe-et-Moselle a complété ces mesures par une interdiction de déplacement des personnes et des biens, par l'interdiction des activités de loisirs (promenade, escalade, cueillette...), économiques et d'exploitation en forêt (travaux forestiers, chargement et transport de bois...) dans la zone d'observation renforcée soit 134 communes

Que faire en cas de découverte d'un cadavre de sanglier?

- Ne touchez pas le cadavre**
- Repérez l'endroit
Prenez une photo**
- Nettoyez et désinfectez
vos chaussures et
vos vêtements
Lavez votre chien**
- Evitez tout contact avec
des porcs ou des sangliers
d'élevage pendant 48 h**
- POUR LE GRAND EST
CONTACTEZ LE NUMÉRO VERT**

0800 73 08 40

dans la zone frontalière des 3 départements (Ardennes, Meuse, Meurthe et Moselle). Seuls les propriétaires conservent la faculté de se déplacer en forêt sur leur parcelle.

A ce jour, Baccarat ne fait pas partie de cette zone d'observation renforcée.

Il n'y a donc pas d'interdiction de se promener en forêt mais la vigilance est de mise !

La préfecture de Meurthe-et-Moselle indique aussi qu'à ce stade, « notre territoire reste indemne de PPA ».

**Un numéro vert unique pour le Grand Est
0800 73 08 40**

a été mis en place afin de signaler directement au service compétent toute découverte de cadavre de sanglier pour procéder aux tests permettant d'évaluer si la cause de la mortalité est la peste porcine africaine.

- Santé publique -

Violence aux femmes : STOP

Les violences envers les femmes s'exercent dans la sphère familiale, au sein du couple mais aussi dans l'espace public ou dans l'univers professionnel. Elles peuvent prendre différentes formes : agressions sexuelles, viols, violences psychologiques, mutilations sexuelles, violences physiques, mariages forcés. Elles touchent tous les milieux et tous les âges.

Personne n'a le droit de vous imposer un acte sexuel que vous ne désirez pas. Quelles que soient les circonstances du viol ou de l'agression, vous n'y êtes pour rien.

Quelle que soit la forme de cette violence sexuelle, ses conséquences pour vous sont importantes, nombreuses et durables notamment anxiété, trouble du sommeil et / ou de l'alimentation, peurs intenses, culpabilité, dépression, isolement, conduites à risque ou agressives...

Que les faits soient anciens ou récents, IL FAUT EN PARLER à une personne en qui vous avez confiance, à un professionnel (médecin, assistant-e social-e, avocat-e) ou adressez-vous à une association spécialisée dans la lutte contre le viol et les violences faites aux femmes qui vous accompagnera. Le 3919 est à votre disposition pour vous écouter et vous guider.

SIGNALEZ les faits à la police et à la gendarmerie. Vous ferez l'objet d'une attention particulière de la part des services de police ou des unités de gendarmerie qui ont mis en place des dispositifs d'accueil et d'aide aux victimes : intervenantes sociales, psychologues...

En cas d'urgence, appelez le 17 ou le 112 (depuis un portable)

- **Le 17** : numéro qui vous permet de joindre la police et la gendarmerie.
- **Le 112** : numéro d'appel unique européen pour accéder aux services d'urgence, valable dans l'Union européenne.
- **Le 15** : numéro spécifique aux urgences médicales, qui vous permet de joindre 24h/24 le service d'aide médicale urgente (SAMU).
- **Le 18** : numéro qui vous permet de joindre les pompiers.

• **Le 114** : numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18).

Ces cinq numéros d'urgence sont gratuits et peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit.

SOS Viols Femmes Informations
0 800 05 95 95

Ce numéro est destiné :

- aux femmes victimes de viol ou d'agressions sexuelles
- à leur entourage
- aux professionnels concernés

C'est un numéro d'écoute national et anonyme. Il est accessible et gratuit depuis un poste fixe en métropole et dans les DOM du lundi au vendredi de 10 h à 19 h.

Vous trouverez au 0 800 05 95 95 : écoute, soutien, information, accompagnement, aide pour faire valoir vos droits en justice. Si vous le souhaitez, Viols-Femmes-Informations vous proposera une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge.

Le 39 19 : Violences Femmes Info.

C'est un **numéro d'écoute** national destiné :

- aux femmes victimes de violences
- à leur entourage
- aux professionnels concernés

Anonyme, gratuit depuis un poste fixe ou mobile en métropole, comme dans les DOM, ce numéro national garantit une écoute, une information, et, en fonction des demandes, une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 22h, les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

Le 25 novembre est la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Tous les 25 du mois sont aussi organisées des journées orange.

Dans ce cadre, le 3919 assure un premier accueil des femmes victimes de violences sexistes et une réponse directe et complète pour les situations de violences conjugales. Pour les autres types de violences dont sont victimes les femmes, le 3919 assure une réponse de premier niveau et effectue une orientation ou un transfert d'appel vers les numéros téléphoniques nationaux ou locaux compétents en fonction de la thématique concernée. Le 3919 n'est pas un numéro d'appel d'urgence.

Psychologique, verbale, économique, physique ou sexuelle ... la violence isole. N'hésitez pas à en parler !

Vous pouvez contacter le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) : informations juridiques gratuites et confidentielles, accès aux droits, accompagnement et conseil conjugal
CIDFF LUNEVILLE : 03 83 74 21 07
CIDFF NANCY 03 83 35 35 87
Une permanence se tient une fois par mois en mairie de BACCARAT : prenez rendez-vous !

Mariée ou non, avec ou sans enfant, vous avez le droit de partir à tout moment !



- Ecole de musique -

Deux nouveaux professeurs de guitare

Deux nouveaux professeurs enseignent la guitare à l'EDM. Présentation de Cédric BENOIT et Jérôme COSTA.

Cédric BENOIT

Professeur de guitare (musiques actuelles) également en charge de l'atelier musical les mardis soirs à l'école de musique (EDM) de Baccarat. Artiste compositeur multi-instrumentiste, il a une grande expérience de la scène aux côtés de Luna GRITT (The Voice) ou de Mickaël MIRO («Dam Dam Déo») et a notamment déjà joué avec Jacques HIGELIN, CALI, CALOGERO, Florent PAGNY, ANGGUN ou encore OFFSPRING, DEPORTIVO...

Passionné de pop-rock anglaise, il aime jouer également le blues, la funk-soul, le métal sans oublier la chanson et la MAO (Musique Assistée par Ordinateur).

Il enseigne depuis 2012 à la NEF de Saint-Dié-des-Vosges, sa ville d'origine.



Jérôme COSTA

Il a commencé la guitare relativement tardivement, à l'âge de 18 ans. Autodidacte, il s'est très vite passionné pour l'instrument et s'est intéressé d'abord à la guitare classique puis à la guitare électrique. Il a toujours apprécié jouer dans différents groupes quelque soit le style. Du blues au rock progressif, en passant par la musique latine ; aujourd'hui il aime jouer de la musique des années 60. Il évolue actuellement dans un groupe - FOOT TAPPER - qui reprend des standards de cette période et se produit ainsi dans la région et parfois à l'étranger. Voilà un peu plus de vingt ans qu'il exerce sur différents répertoires tout en continuant à étudier la guitare classique.

10 bougies soufflées ...

Pour Charles ... contre la maladie de Charcot et par le sport ... C'est toute l'ambition de l'OMS qui organisait dans le parc Michaut son 10ème souffle de cristal ...

Souffle d'espoir pour que la recherche médicale avance, souffle de solidarité et de don de soi, souffle de bonne humeur... tout cela sans aucun signe d'essoufflement des bénévoles, partenaires, sponsors et associations qui animent le village du sport. Bravo à tous pour cette belle journée !



6 Les Vttistes encadreront les coureurs toute la journée.

7 L'ingrédient indispensable de la journée : le sourire des bénévoles.

1 Photo de famille avec Charles et ses amis, les membres du bureau de l'OMS.

2 Top départ des plus sportifs sur les courses de 5 et 10 km.

3 Une organisation minutieuse rodée par l'expérience.

4 La MHB fait équipe.

5 Les marcheurs fidèles au poste et nombreux.

- Exposition -

1,2,3... soleil !

Du 9 novembre au 18 janvier.

Avec les peintures de Carine MOUGIN « 1-2-3 soleil ! », vous baignerez dans un univers ludique et coloré à souhait !

Réalisant des tableaux de toutes formes et sur divers supports, Carine met en scène des personnages empreints du monde de l'enfance. Si les filles sont toujours les plus belles et les plus intelligentes, les garçons sont les plus grands et les plus forts !

Rencontre avec l'artiste**TU : Votre formation ?**

Carine Mougin : *J'ai effectué des études aux Beaux-Arts de Nancy, section design graphique, puis un deug de communication option audiovisuel et enchaîné par une licence art du spectacle.*

TU : Votre univers ?

CM : *Je baigne dans un monde imaginaire, celui de l'enfance, qui associe naïveté et humour ! Egalement illustratrice, je travaille beaucoup à la commande. Il m'arrive très souvent de personnaliser mes petits tableaux pour qu'ils collent au plus près aux enfants à qui ils sont destinés.*

TU : Votre parcours d'artiste ?

CM : *Tout a commencé à la naissance de mon premier fils, pour qui j'ai réalisé, comme rituel du sommeil, une série de petits tableaux avec des personnages et des animaux pour l'endormir... ce fut d'abord un succès auprès des copines... puis une opportunité m'a permis d'exposer sur un premier salon professionnel. La rencontre avec une décoratrice d'intérieur sur ce salon, a permis une première collaboration ... Depuis je n'ai plus arrêté ! Nous avons monté un premier collectif avec différentes amies artisans d'art et mis en place notre première boutique collective de métiers d'art à Nancy.*



J'ai participé à divers salons et expos individuelles et collectives et œuvré à quelques collaborations pour de l'édition. Une nouvelle collaboration avec une partie de l'équipe de départ et notre nouvelle boutique "Les Zinzolines" est née... : 6 femmes, différents univers, une adresse : 84 grand rue à Nancy... lieu qui nous sert de show room...

TU : Que nous présenterez-vous à l'Hôtel de ville ?

CM : *A l'Hôtel de ville de Baccarat, je présenterai donc un panel de toutes mes peintures : des filles toutes jolies, des garçonnets pas freluquets, des familles de chats en smala, des petites souris sans bigoudis, des vaches avec ou sans taches, des poulettes coquettes qui veulent pas finir en aiguillettes, des cochons tout ronds mais pas comme des ballons, des moutons qui n'aiment pas les réunions, des toutous qui aiment les bijoux, quelques sardines qui ne font pas partie de la marine, des oursons prêts pour l'adoption et des petits lapins copains pour les bambins ...*

Venez jouer, vous divertir dans ce monde de fraîcheur, de naïveté... qui fait tant de bien ! Et 1 et 2 et 3 soleil !



■ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h30 (sauf jeudi 14h et vendredi 16h30), le samedi de 10h à 12h.

- Festivités -

Marché de st Nicolas

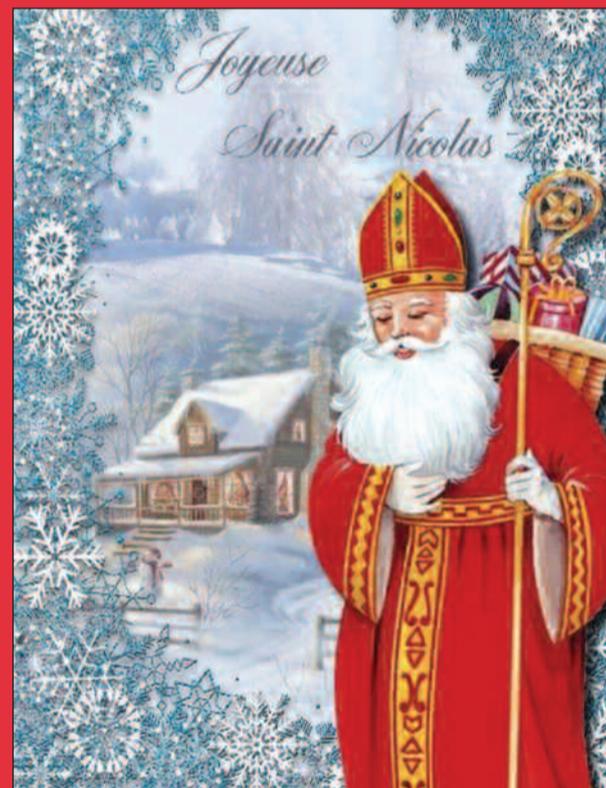
Le patron des lorrains invité par le comité des fêtes samedi 1er et dimanche 2 décembre de 9h à 18h lors de son traditionnel marché.

A la salle des fêtes de Baccarat, 35 exposants vous attendront et vous proposeront de nombreuses possibilités de cadeaux pour Noël ; naturellement avec une animation assurée par le comité des fêtes.

A l'extérieur, devant la salle des fêtes, le comité des fêtes vous accueillera, sous ses chapiteaux pour déguster marrons, crêpes, gaufres et vin chaud.

Dimanche 2 décembre vers 16h00, arrivée de l'évêque de Myre (Saint Nicolas), protégeant les nombreux enfants qui l'entourent. Celui-ci distribuera des bonbons et récompensera les plus beaux dessins du concours organisé dans les écoles. L'animation sera assurée par l'école de musique de Baccarat, de 14h à 16h. Afin de rendre encore plus joyeux nos bambins, un château gonflable sera installé devant la salle des fêtes.

Pour tous renseignements ou inscriptions :
Contactez : Georges DULAC
06.38.25.84.94.



- Conférence Education -

La discipline positive

Aujourd'hui, de nombreux parents sont démunis devant le comportement de leurs enfants. Découvrez la discipline positive sous les mots de Perrine PIERRE.

La discipline positive est une approche qui encourage chez l'enfant le développement de compétences sociales dans un esprit de respect mutuel au sein des familles, des écoles et des communautés. Plus précisément, la discipline positive est une approche ni permissive, ni punitive, qui permet de développer chez l'enfant l'auto-discipline, le sens des responsabilités, l'autonomie, l'envie d'apprendre, le respect mutuel et bien d'autres qualités essentielles à sa vie d'adulte. Dans cette démarche, l'autorité s'exerce sans soumission, en conciliant fermeté et bienveillance.

Ainsi la discipline positive propose de donner les outils aux parents afin qu'ils puissent donner à leurs enfants l'opportunité d'acquérir les compétences de vivre ensemble nécessaires à leur épanouissement. Il s'agit de proposer une boîte à outils plutôt qu'une méthode stricte à appliquer.

**J 8 NOVEMBRE**

■ Conférence à Hôtel de ville - 20h
animée par Perrine PIERRE

pas de contribution

Tribune d'opposition

Communiqué de BACCARAT J'Y CROIS

PISCINE : cochon qui s'en dédit !

Il disait : « les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent ». Mr GEX vient de rejoindre ce politique à propos de la piscine qui ne rouvrira sans doute... jamais ? Pourtant, novembre 2017, en réunion publique les acteurs de la Communauté de Communes, dont Mr GEX est vice-président, assuraient qu'en février-mars 2019 la piscine réhabilitée nous accueillerait. Maintenant, sans gêne aucune, ils veulent nous faire croire qu'ils découvrent seulement le problème de l'amiante...

La suite sur : www.parlonsdebaccarat.fr

Gérard PREVOT & Olivier MOUGEOT

Communiqué de Florent MARULAZ

Pas de contribution



Pour la banque alimentaire

Le dernier week-end de novembre, à l'occasion de leur grande collecte nationale, les banques alimentaires font appel à la générosité du grand public. C'est un rendez-vous citoyen qui valorise la solidarité nationale et le partage.

Ce rendez-vous solidaire des banques alimentaires mobilise plus de 129 000 bénévoles et permet de collecter des denrées alimentaires dans plus de 9 000 points de collecte à travers toute la France.

Les bénévoles de l'association bachamoise vous attendent les 30 novembre et 1^{er} décembre 2018 dans tous les supermarchés de BACCARAT et DENEUVRE.

Pour l'AEIM, merci !

Ce sont 1629 brioches qui ont été distribuées sur les 17 communes qui adhèrent à l'opération.

Sept boulangeries jouent le jeu (4 sur BACCARAT et 3 sur les villages voisins) Pour BACCARAT, 513 brioches ont trouvé preneurs. Un grand merci à tous les bénévoles et aux familles qui encore une fois ont répondu présents.

Soutenir l'AEIM, c'est venir en aide à des personnes fragiles en situation de précarité. Pour les familles touchées par le handicap, l'AEIM peut leur proposer une solution.



- Restos du coeur -

Nouvelle campagne

LES INSCRIPTIONS pour les Restos du Cœur pour la campagne 2018/2019 auront lieu au local rue Abbé Munier **mardi 06 novembre et mardi 20 novembre** de 13h30 à 16h. Pendant la campagne, les inscriptions pourront s'effectuer les lundis de 13h30 à 15h30.

LA PREMIÈRE DISTRIBUTION pour les bénéficiaires des Restos du Cœur pour la campagne 2018/2019 aura lieu le mardi 27 novembre 2018 de 8h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00 puis tous les mardis suivants aux mêmes heures. Pour tout renseignement, contacter Janine GODIN au 03.83.75.10.32



Vous avez de 18 à 70 ans et vous êtes en bonne santé ? Alors pas d'hésitation !
VENEZ NOMBREUX ... OFFREZ VOTRE SANG !

Mardi 4 décembre de 15h30 à 19h - Salle des fêtes



Ensemble, il est grand temps de relever nos manches !

Ecoles : horaires de garderie

Dans notre parution de septembre, la municipalité informait qu'elle était prête à assumer des garderies dans les écoles de 7h à 7h30 dès le moment où il y aurait au moins 5 enfants inscrits pour une même école.

Finalement une seule famille a sollicité la mise en place de cette mesure pour ses deux enfants ne permettant pas au projet d'aboutir.



Ordures ménagères



BACS ORDURES MENAGÈRES

BACCARAT : Mardis 6 -13 - 20 -27 novembre

BADMENIL : Mercredis 7 - 14 - 21 - 28 novembre

ECO-SACS

BACCARAT & BADMENIL -

Mercredis **14 et 28 novembre**

Sacs et bacs sont à déposer la veille après 19h.

**« Voir, c'est croire ;
 mais sentir, c'est être sûr ! »**

Marquis de SADE



ENTRETIEN LA CHAUDIÈRE ET RÉGLER LA TEMPÉRATURE TOUS LES ANS

L'efficacité d'une chaudière peut baisser jusqu'à 50 % si l'installation est mal entretenue ou réglée. Faites vérifier l'efficacité de combustion de votre chaudière et effectuez régulièrement les réglages pour obtenir un rendement maximal. C'est également nécessaire pour votre sécurité, et c'est obligatoire tous les ans pour toutes les chaudières à combustion (gaz, fioul, bois).

Un entretien régulier du système de chauffage diminue de 5 % la consommation d'énergie.

Changement d'adresse

Le cabinet dentaire SCP AUGUSTE - PASQUET a quitté les locaux du 24 rue Adrien Michaut pour emménager au 11 route de Badmenil.

Réunion de quartier

Les habitants recensés au bureau électoral n°2 sont conviés à une réunion de quartier qui se déroulera **jeudi 29 novembre à 20h30** à Hôtel de ville.

Déchetterie

Depuis le 1^{er} octobre et jusqu'au 14 avril, les horaires d'hiver d'ouverture de la déchetterie sont :

Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 8h45 à 12h et 14h à 17h

Mardi : 8h45 à 12h

Jeudi : SUR RENDEZ-VOUS entre 8h45 et 12

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Permanences - Hôtel de ville

ADIL (infos logement) : Mardi **6 novembre** sur rendez-vous au 03.83.76.35.35

ADAPA : lundis **5, 12, 19, 26 novembre** de 9h à 12h > sur rendez-vous au 03.83.37.85.74

CAL : Lundis **5 et 19 novembre** sur rendez-vous au 03.83.30.80.64

Cidff : lundi **19 novembre** de 14h à 17h. sur rendez-vous au 03.83.74.21.07

Conciliateur : Dates non communiquées. Sur rendez-vous 03.83.76.35.35

CLCV : vendredi **2 novembre** de 14h à 16h

Mutualistes anciens combattants : vendredi **2 novembre** de 14h à 16h30 > sur rendez-vous au 03.83.35.50.41

Maison de Services au Public : sur rendez-vous au 07. 89. 80. 04. 22

A Raon l'Etape

. **2/11** : conférence "Et à Raon coule une rivière, les pérégrinations d'un cours d'eau du massif vosgien", 20h, espace Émile Gallé

. **jusqu'au 3/11** : exposition "À la découverte du Portugal" à la médiathèque

. **jusqu'au 4/11** : expo "Incendies et inondations" à l'espace Émile Gallé

. **jusqu'au 4/11** : fête saint-Luc

. **3/11** : loto du C.S.A.R., 20h30, salle Beaugard

. **5/11** : don du sang de 16h à 19h30, salle Beaugard

. **8/11** : repas dansant d'Ensemble et Solidaires, 12h, salle Beaugard

. **9/11** : loto de l'amicale des sapeurs-pompiers, 20h30, salle Beaugard

. **du 9/11 au 1/12** : exposition "Portraits d'Américains à Raon, 1918" à la médiathèque

. **9/11** : conférence "Les Américains à Raon, 1918", 18h, médiathèque

. **10/11** : one-man-show "Un drôle de mentaliste" (F. Truong) 20h30, Halle aux Blés, 30€ et 25 €, places chez "Les Cho'Sûres d'Isa"

. **11/11** : commémoration du 100e anniversaire de l'Armistice de 1918

. **14/11** : conte "Petite sardine", 15h, médiathèque

. **16/11** : concert "Nos voix nos guitares", 18h, médiathèque

. **17/11** : marché de Noël de l'Association Familiale", de 10h à 17h, club de l'Âge d'Or

. **17/11** : concours de belote de "Lai Scie Kon Frair.Comme", 20h, ancienne école de la Haute-Neuveville

. **18/11** : concours de pêche au brochet, 8h, étang de la ballastière, Bertrichamps

. **18/11** : "Kid Cross" (course à pied) de l'Athlétic Club Raonnais à Chavré

. **18/11** : concert "Léo Greco", 15h30, église Saint-Georges

. **23/11** : conférence "Thomas Rodman Plummer, un Américain dans les Vosges", 18h, médiathèque

. **23/11** : loto de l'U.S.Raon, 20h30, salle Beaugard

. **du 23/11 au 16/12** : exposition du "Cercle Chromatique" de Raon l'Étape avec la participation du Künstlerkreis de Kuppenheim à l'espace Émile Gallé

. **25/11** : 1er salon du savoir-faire organisé par la radio RCM 97.6 FM de 8h à 18h, salle des sports de Thiaville-sur-Meurthe, contact : 06 82 52 77 94

. **28/11** : conférence de l'Association Guerre en Vosges> "La guerre des mines : techniques et 6 exemples en France et en Italie" par M. Mathieu et N. Czubak, 20h, petite salle Beaugard

. **29/11** : concert "Govrache", 20h30, Halle aux Blés, 15€ et 10€, places en vente chez "Clotaire Folefack Photographe"

. **2/12** : marché de Noël, venue de Saint Nicolas et feu d'artifice, école Maurice Courtin.

La première guerre mondiale en 17 points

Près de dix millions de morts dans le monde et un déluge de feu sans précédent. La première guerre mondiale (1914-1918) a 100 ans. La France commémore, le 11 novembre 2018, le centenaire de ce conflit sanglant qui a coûté la vie à près d'un million et demi de Français. Rappel des moments clés de la guerre la plus meurtrière de l'histoire de France.

A la veille de la guerre, les grandes puissances européennes sont soudées par des alliances dans deux "camps" principaux : d'un côté, la Triple-Entente (France, Royaume-Uni, Russie) et de l'autre, la Triple-Alliance (empire allemand, empire austro-hongrois et Italie).

● 28 juin 1914 : assassinat de l'archiduc François-Ferdinand

Le prince héritier de l'empire austro-hongrois est victime d'un attentat à Sarajevo perpétré par un étudiant nationaliste serbe. Après avoir lancé un bref ultimatum, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie le 28 juillet. Le jeu des alliances conduira à un embrasement progressif en Europe.

● 31 juillet 1914 : assassinat de Jean Jaurès

Le tribun socialiste, qui se démène pour empêcher l'éclatement d'une guerre, est tué par balles, à Paris, par Raoul VILLAIN, un étudiant nationaliste. Sa mort signe le ralliement d'une partie de la gauche pacifiste à "l'Union sacrée", mouvement d'union des forces politiques de tous bords, contraintes à faire bloc devant la menace d'un conflit armé et à se préparer à la guerre. Le 1er août, la mobilisation générale est décrétée.

● 3 août 1914 : l'Allemagne déclare la guerre à la France

Deux jours après avoir déclaré la guerre à la Russie, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Le 4 août, la Grande-Bretagne entre en guerre aux côtés de la France et de la Russie en réaction à l'invasion de la Belgique par l'armée allemande.

22 août 1914 : le jour le plus meurtrier de l'histoire de France

La France perdra un peu plus de **1,3 million de soldats** au cours de la Grande "Guerre", un terme qui se développe dès 1915 au regard de l'ampleur des combats. Le 22 août, **27 000 Français sont tués**, un total de pertes sans précédent dans notre histoire. Les forces franco-britanniques perdent du terrain. Le 2 septembre, le gouvernement quitte Paris pour Bordeaux : les Allemands sont à Senlis (Oise), à 45 km de la capitale.

● 6-11 septembre 1914 : première bataille de la Marne

La première bataille de la Marne permet à la France et au Royaume-Uni d'arrêter la progression des Allemands. C'est à cette occasion que près de 630 taxis parisiens sont réquisitionnés par le général GALLIENI, afin d'accélérer le transport des troupes. Une mesure essentiellement symbolique, mais qui témoigne de l'urgence de la situation. Le 11 septembre, le général JOFFRE envoie un télégramme au gouvernement : "La bataille de la Marne s'achève en une victoire incontestable." Le front se déplace finalement pour atteindre les côtes de la Manche, en novembre.

A partir de là, le conflit s'enlise dans une guerre de position s'étirant de la mer du Nord à la frontière suisse. Le gouvernement français revient à Paris le 10 décembre. Les tranchées sont durablement creusées.

● 22 avril 1915 : première utilisation d'un gaz toxique

Les Allemands lancent la première attaque aux gaz toxiques asphyxiants contre des soldats français et canadiens, près d'Ypres (Belgique). Le gaz prend alors le surnom d'ypérite, auparavant appelé "gaz moutarde" en raison de son odeur et des effets qu'il produit sur les muqueuses.

● 7 mai 1915 : le paquebot Lusitania est torpillé par les Allemands

Un sous-marin allemand coule le paquebot britannique Lusitania le 7 mai 1915, au large de l'Irlande. Sur les quelque 2 000 personnes à bord, **1 200 périssent**, dont plus de 120 Américains. Les Etats-Unis attendront le mois de janvier 1917 pour entrer en guerre aux côtés de la Triple-Entente.

● 23 mai 1915 : l'Italie déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie

Jusqu'à là membre neutre de la Triple-Alliance, l'Italie déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie, le 23 mai. C'est le début de la guerre dans les Alpes, qui doit notamment permettre aux Italiens de mettre la main sur certaines terres au nord de l'Adriatique (Trentin, Istrie, Dalmatie).

● 21 février-18 décembre 1916 : bataille de Verdun

Le général Erich VON FALKENHAYN entend "saigner l'armée française". Un million d'obus pleuvent en 24 heures dans le secteur de Verdun (Meuse). Les Allemands progressent, mais des poches de résistance se constituent dans les lignes arrière françaises. Des hommes et du matériel sont acheminés en masse grâce à la "Voie sacrée" qui relie Bar-le-Duc à Verdun. Ce terme emphatique, référence à la "via sacra" romaine, est inventé par Maurice BARRÈS à la fin de la guerre.

La bataille de Verdun prend fin le 18 décembre, date à laquelle la plupart des positions perdues ont été réinvesties par l'armée française. Au total, **160 000 Français** sont morts ou disparus, **143 000** chez les Allemands. Plus de 60 millions d'obus ont été tirés sur une période de dix mois dans "l'enfer de Verdun".

● 1er juillet-18 novembre 1916 : bataille de la Somme

Alors même que l'Est de la France est sous un déluge de feu, une offensive franco-britannique est lancée sur le front allemand de la Somme, au nord de Paris. En l'espace d'une journée, l'infanterie britannique perd près de **20 000 soldats**, un triste record pour cette armée. Cette bataille est la plus importante de la guerre. Pour la première fois de

l'histoire, des chars d'assaut blindés sont utilisés par des militaires. Les combats durent jusqu'en novembre. Ils font environ **300 000 morts** britanniques et français, et près de **170 000 tués** dans l'armée allemande.

● 6 avril 1917 : les Etats-Unis entrent en guerre

Après ces revers, l'Allemagne ré-enclenche la guerre sous-marine à outrance dans l'Atlantique, début février. Le Congrès américain vote l'entrée en guerre le 6 avril.

● 16 avril 1917 : bataille du chemin des Dames et mutineries

Reportée à plusieurs reprises, "l'offensive NIVELLE" (du nom du général qui dirige les opérations) a lieu à 6h du matin dans le secteur du chemin des Dames (Aisne), par un temps glacial. C'est un échec sanglant. Le 15 mai, NIVELLE est remplacé par PÉTAINE à la tête de l'armée française. Cette défaite donne lieu aux premières mutineries dans l'armée française, dès le 17 avril. Des unités complètes, soit 30 000 à 40 000 soldats, refusent de monter en ligne. Des dizaines de poilus sont alors fusillés. Au total, environ **740 soldats** français, mutins ou soupçonnés d'espionnage, sont exécutés.

● 7 novembre 1917 : "révolution d'Octobre" en Russie

Une révolution éclate en Russie le 24 octobre (selon l'ancien calendrier russe, 7 novembre selon le français) et les Bolchéviques prennent le pouvoir à Saint-Pétersbourg. Ils négocient un armistice avec les empires centraux début décembre. La France perd son allié oriental et l'Allemagne peut concentrer ses forces sur le front ouest.

● 3 mars 1918 : traité de Brest-Litovsk entre l'Allemagne et la Russie

Après la révolution d'Octobre, qui a donné naissance à une république bolchévique, la Russie, en pleine guerre civile, signe un traité de paix avec l'Allemagne à Brest-Litovsk (Biélorussie). Les Allemands en profitent pour concentrer leurs ultimes efforts sur le front français. A ce titre, le 23 mars marque le premier tir sur Paris de la "Grosse Bertha", mortier de 420 mm.

● Juillet 1918 : seconde bataille de la Marne

Au mois de juillet débute la seconde bataille de la Marne. Les combats qui font rage dans le Nord-Est de la France tournent à l'avantage des alliés, dirigés par FOCH, et qui lancent de nombreuses contre-offensives. L'aide américaine est déterminante : l'effectif du corps expéditionnaire commandé par le général PERSHING s'élève à un million d'hommes en août 1918. Les Allemands ne cessent de perdre du terrain. Le 8 août est un jour de deuil pour l'armée allemande.

● 28 juin 1919 : signature du traité de Versailles

Le traité de paix entre la République de Weimar et les Alliés est signé le 28 juin, dans la galerie des Glaces du château de Versailles, près de Paris. Il établit les sanctions prises à l'encontre de l'Allemagne et de ses alliés de la Triple-Alliance.

● 11 novembre 1918 : signature de l'armistice

L'empereur allemand Guillaume II abdique le 9 novembre. Les généraux allemands signent l'armistice le 11 novembre, à 6h du matin, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne (Oise). A 11h, les hostilités sont suspendues.



CINÉMA

2-3 NOVEMBRE

THE PREDATOR

Interdit aux moins de 12 ans

Les pires prédateurs de l'univers sont maintenant plus forts et plus intelligents que jamais, ils se sont génétiquement perfectionnés grâce à l'ADN d'autres espèces. Alors qu'un jeune garçon devient accidentellement leur cible, seul un équipage hétéroclite d'anciens soldats et un professeur de science contestataire peuvent empêcher l'extinction de la race humaine.

9-10 NOVEMBRE LE FLIC DE BELLEVILLE

Baaba est flic à Belleville, quartier qu'il n'a jamais quitté, au grand désespoir de sa copine qui le tance pour enfin vivre avec lui, ailleurs, et loin de sa mère. Un soir, Roland, son ami d'enfance, est assassiné sous ses yeux. Baaba prend sa place d'Officier de liaison auprès du Consulat de France à Miami, afin de retrouver son assassin. En Floride, flanqué de sa mère plus qu'envahissante, il est pris en main par Ricardo, un flic local toujours mal luné. Contraint de faire équipe, le duo explosif mène l'enquête...

16-17 NOVEMBRE LE GRAND BAIN

C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent sous l'autorité toute relative de Delphine, ancienne gloire des bassins. Ensemble, ils se sentent libres et utiles. Ils vont mettre toute leur énergie dans une discipline jusque-là propriété de la gent féminine : la natation synchronisée. Alors, oui c'est une idée plutôt bizarre, mais ce défi leur permettra de trouver un sens à leur vie...

23-24 NOVEMBRE VENOM

Possédé par un symbiote qui agit de manière autonome, le journaliste Eddie Brock devient le protecteur légal Venom.

JEUDI 29 NOVEMBRE VOYEZ COMME ON DANSE - 14H30

Voyez comme ils dansent...

Julien sent comme une présence hostile derrière lui en permanence.

Alex, son fils apprend qu'Eva, lycéenne de 17 ans a oublié de le prévenir qu'il allait être père.

La mère d'Eva, Véro, dans une sale passe depuis sa naissance pense qu'elle va être obligée d'arracher le sac des vieilles pour nourrir le futur enfant.

Elizabeth, dont le mari Bertrand s'est volatilisé, voit sa maison dévastée par une perquisition.

Lucie exaspérée par les délires paranos de Julien, son mari, est au bord du burn out conjugal.

Serena, la maîtresse de Julien sent qu'il lui ment. Julien ne sent pas que Serena lui ment aussi.

Loïc, fils aîné de Véro, seul élément stable de la bande ne l'est pas tant que ça. Sans oublier un absent toujours très présent...

30 NOV - 1ER DEC FILM NON DETERMINÉ

Au cinéma "le Concorde"

12 rue Abbé Munier -

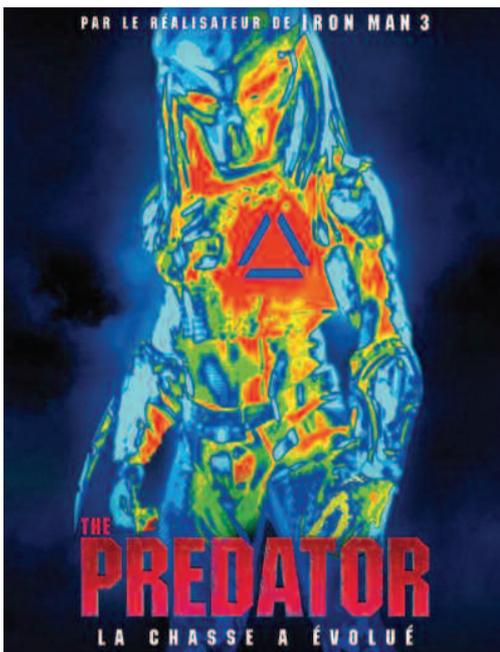
03.83.75.21.61

Tarif unique : 5 €

Horaire : 20h30 (sauf mentions contraires)

Programme sous réserve de modifications

Disponible sur : www.ville-baccarat.fr



LECTURE

Une fille comme elle

Marc LEVY

« New York, sur la 5e Avenue, s'élève un petit immeuble pas tout à fait comme les autres... »

Ses habitants sont très attachés à leur liftier, Deepak, chargé de faire fonctionner l'ascenseur mécanique, une véritable antiquité.

Mais la vie de la joyeuse communauté se trouve chamboulée lorsque son collègue de nuit tombe dans l'escalier. Quand Sanji, le mystérieux neveu de Deepak, débarque en sauveur et endosse le costume de liftier, personne ne peut imaginer qu'il est à la tête d'une immense fortune à Bombay...



Et encore moins Chloé, l'habitante du dernier étage. Entrez au N°12, Cinquième Avenue, traversez le hall, montez à bord de son antique ascenseur et demandez au liftier de vous embarquer... dans la plus délicieuse des comédies new-yorkaises !

Bibliothèque - Salle paroissiale

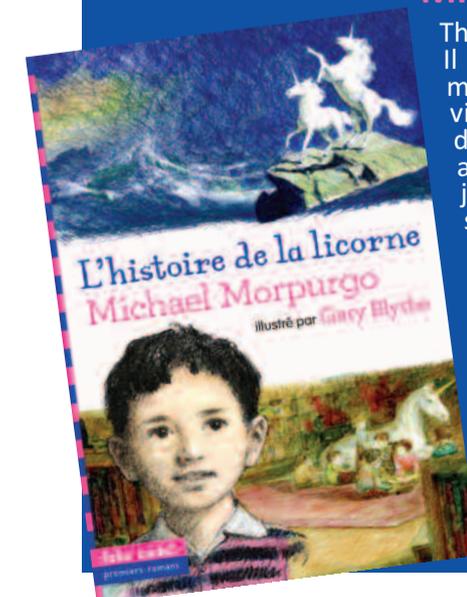
Horaires : mercredi 16h - 18h | vendredi 16h - 18h.

Tarif : abonnement annuel

Attention : à partir du 24 octobre, la bibliothèque se situe 10-12 rue Abbé Munier - salle paroissiale dans la cour du cinéma

L'histoire de la licorne

Michael MORPURGO



Thomas, huit ans, déteste l'école. Il préfère vagabonder dans les montagnes qui entourent son village. Un jour, sa mère le dépose à la bibliothèque pour assister à l'heure du conte. Le jeune garçon réticent finit par s'approcher de la « Dame », fasciné par les histoires qu'elle raconte. Mais bientôt la guerre arrive au village et les livres sont en danger...

Avec cette belle histoire, qui mêle le rêve à la réalité, Michael Morpurgo témoigne de son amour des livres et de leur pouvoir de changer nos vies.

Tarifs en pré vente :

10€ tribune
15€ ring
5€ -12 ans.

Points de vente :

Allianz Baccarat
Cristal boxing club
Contact téléphonique :
06.49.80.47.47

Horaires :

Ouverture des portes :
à 17h30
Début du gala : 18h

15 combats

de juniors à pro
4 pays représentés

S. 8 décembre
pôle sportif

CRISTAL BOXING EVÉNEMENTS
08 DECEMBRE 2018
SCHIESS M. V. RÜLES ET MOUAYTHAI
BACCARAT
GALA DE BOXE 2018
15 combats
Pôle Sportif Josette RENAUX
Rue Emile GRIDEL
Ouverture des portes : 17 h 30 heures
Début du Gala : 18 heures
Places TRIBUNE : 10 € en prévente, 15 € sur place
Places RING : 15 € en prévente, 20 € sur place
Entrée 5 € pour les moins de 12 ans accompagnés (sur justificatif)
Plus d'informations : Vincent Marinetto - 06 49 80 47 47

STORES SERVICES
une seule adresse
somfy EXPERT
EXPOSITION et ATELIERS : 3 Route de Gionville
www.stores-azerailles.com
AZERAILLES 03 83 75 45 99
Depuis 1986, M^r et M^{me} BERNARD Gilles, et leur équipe, vous accueillent et vous renseignent sur vos projets :
- Stores Extérieurs et Intérieurs - Réentoilages - Volets Roulants
- Motorisations - Automatisation - Domotique - Moustiquaires
- Marquages Adhésifs sur Véhicules, Panneaux et Enseignes - S.A.V.

Novembre

- Jusqu'au 3/11** Exposition des artistes amateurs, Hôtel de ville, aux horaires d'ouverture habituels.
- Du 9 nov. au 18 jan.** Exposition de « peintures naïves » de Carine MOUGIN, Hôtel de ville, entrée libre. Lire p 11.
- 2 novembre** Assemblée générale de la « Bacchamoise gymnastique », espace loisirs, à 20h30.
- 4 novembre** Concert de la MEM, salle des fêtes, à 15h.
- 5 novembre** AG de « Baccarat dynamic », espace loisirs, à 20h.
- 8 novembre** Repas des conjoints survivants, salle des fêtes, à 12h (sur invitation).
- 8 novembre** Conférence « La discipline positive », Hôtel de ville, à 20h.
- 11 novembre** Cérémonie patriotique. Rassemblement place du 86^{ème} RI, à 9h. Dépôt de gerbe à 9h20. Départ en cortège, avec les enfants des écoles pour le cimetière militaire à 9h30.
- 12 novembre** Récompenses du concours des maisons fleuries, Hôtel de ville, 19h (sur invitation).
- 18 novembre** Repas des anciens et retraités, salle des fêtes, à 12h (sur invitation).
- 19 novembre** Conseil municipal, Hôtel de ville, à 20h30.
- 20 novembre** CCTLB : réunion publique sur le dispositif d'accompagnement à la rénovation thermique des logements de particuliers, espace loisirs, à 20h.
- 23 novembre** Marche nocturne, organisée par l'amicale des cristalleries. Départ : Pôle sportif. Infos et réservations : 06.38.04.47.64
- 25 novembre** Thé dansant de Baccarat dynamic, salle des fêtes, dès 14h30.
- 28 novembre** Forum des métiers (à destination des collégiens) salle des fêtes.
- 29 novembre** Conseil de quartier (bureau n°2), Hôtel de ville, à 20h30.
- 30 novembre** AG de « Baccarat plongée », espace loisirs, à 20h.
- 1^{er} et 2 décembre** Marché de St Nicolas, salle des fêtes et place des arcades. Lire p11.
- 1^{er} décembre** Opération « 1 jouet : 1 enfant », organisée par le sporting club, au pôle sportif.
- 4 décembre** Don du sang, à la salle des fêtes, de 15h30 à 19h30.
- 8 décembre** Gala de boxe, pôle sportif JR, 18h.

www.gbertain-autos-baccarat.fr

Gérald Bertin
Bertin
autos

**Vente véhicules
neuf & occasions**

Entretien, Réparation, Carrosserie

03 83 73 16 74

14 route de nancy 54120 Baccarat

